

Conditions générales de vente au 01/09/2022

ARTICLE 1_ Objet

1.1 Les conditions générales de vente (ci-après nommées « CGV ») créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes de prestations et de produits conclues entre le Client (ci-après nommé « le client ») et Alicia Labroche (ci-après nommée « la photographe »).

1.2 Toute réservation de séance ou location de produits entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre la photographe et le client.

Adresse du siège social : 20 rue Raymond Giloteaux, 59186 ANOR.

Adresse du local commercial : 99 Rue d'Anor, 59610 FOURMIES.

1.3 La photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date du bon de commande.

1.4 Par son utilisation du site internet ou par le simple fait de contacter la photographe ou réserver une séance ou un reportage, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

1.5 Les clients déclarent être majeurs et en justifieront si nécessaire. En cas de minorité, la pleine responsabilité incombe au responsable légal de ce dernier.

ARTICLE 2_ Réservation - Commande

2.1 Pour les prestations : mariages, événements familiaux, et location de la borne à selfie, la réservation n'est qu'effective qu'après réception de l'acompte et doit être validée par un contrat/devis/bon de commande signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, ...). La réservation peut également être validée de manière écrite ou orale, du moment que l'acompte a bien été réglé à la photographe.

2.2 A défaut de paiement de l'acompte, le photographe ne s'engage pas à garder la date de réservation.

2.3 Toute commande de produit, tirages photos, travaux d'impression doit être réglée entièrement au passage de la commande.

2.4 Toute demande de reportage photo peut se faire par téléphone au 06 05 04 93 94 ou bien par e-mail aliciaphotoshoot@gmail.com mais également via le formulaire de contact disponible sur le site internet <https://aliciaphotoshoot.photodeck.com> et également par le biais des réseaux sociaux.

2.5 Sous réserve de disponibilité de la Photographe, la réservation d'une prise de vue portrait en studio - domicile ou extérieur peut se faire à tout moment sans besoin d'acompte. Le règlement se fera le jour de la prestation dans son intégralité.

2.6 La prise de vue portrait en studio – domicile ou extérieur, peut être annulée ou décalée à tout moment par la photographe sans justification, ni dédommagement. Le client s'engage à prévenir la photographe en cas d'absence au rendez-vous, plus de 48h avant la date prévue. Une compensation financière peut être demandée pour le manque à gagner de la photographe, ainsi que les frais kilométrique et les charges.

ARTICLE 3_ Tarifs & modalités de paiement

3.1 Les prix sont exprimés en euro (€) et sont affichés toutes taxes comprises. Les tarifs peuvent faire l'objet de modifications sans préavis ou information préalable. S'ils sont amenés à varier, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande, indiqué sur le contrat /bon de commande/ devis ou le jour de la prise de vue en cas de prestation portrait en studio – domicile ou extérieur. Les prix sont visibles sur le site internet, et sont valables à la date de la commande.

3.2 Un acompte de 30% sera demandé afin de valider une commande de prestation mariage, événements familiaux et 100 € pour la location de borne. Il pourra être réglé, par virement ou espèces. Le solde sera payé par le client par virement ou espèces avant le jour de la prestation. Tout frais relatif au règlement effectué à partir d'une monnaie étrangère est à l'entière charge du Client. Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne peut être accordée.

3.3 Pour la prise de vue studio, extérieur et/ou domicile (hors évènements familiaux, mariage, location de borne) le paiement devra être réalisé le jour de la prestation, aucune livraison de photo ne sera effectuée sans le règlement de la prestation.

3.4 Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos et de la prestation, sans remboursement de l'acompte reçu.

3.5 La photographe affirme refuser tous paiements par chèque.

3.6 Les devis établis par la photographe sont valables 30 jours.

3.7 A défaut de paiement, la prestation ne pourra pas être réalisée. Aucune réduction pour un paiement comptant ne sera accordée.

ARTICLE 4_ Frais de déplacement

4.1 Les frais de déplacement sont inclus dans la limite de 40 km compteur (aller/retour), depuis le studio de la photographe (99 rue d'Anor – 59810 FOURMIES). Au-delà, de cette distance, un supplément de X € (défini le jour de la réservation) par km parcouru est facturé. La photographe se réserve le droit de modifier le montant de l'indemnité en fonction de l'inflation et de l'actualité.

Article 5_ Réservation de la prestation, commande de produits complémentaires et délai de rétractation

5.1 Le versement d'un acompte ou la signature du contrat/devis/bon de commande appliquent un engagement ferme de la part du Client et entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV.

5.2 La réservation n'est définitive qu'à réception du règlement de l'acompte. A défaut de réception du règlement dans les 7 jours suivant l'accord de la Photographe pour la date et l'heure convenues avec le client, la réservation sera purement et simplement annulée et ce sans préavis et sans que le client ne puisse réclamer la moindre indemnité.

5.3 Le paiement s'effectue par virement ou en espèce. Aucune ristourne pour paiement comptant ne sera accordée.

5.4 Conformément à la loi, le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables à compter du lendemain de la réservation de la séance. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

Passé ce délai, aucune somme déjà versée ne lui sera remboursée en cas d'annulation de sa part, et ce quel que soit le motif.

Article 6_ Report, modification ou annulation de la prestation

6.1 Si la photographe ne peut honorer le contrat pour cas de force majeure, maladie ou grossesse, il sera proposé dans la mesure du possible une date de remplacement ; dans le cas où aucun accord n'est trouvé, les frais de prise de vues seront remboursés intégralement au client, et ce, sans donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès, neige, verglas, maladie...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

6.2 La photographe ou le client s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais par téléphone au : 06 05 04 93 94. D'un commun accord, une nouvelle date sera planifiée, sans aucun frais supplémentaire à prestation identique.

6.3 Toute demande de modification (date, heure, lieu) par le client devra être effectuée au plus tard 7 jours avant la date prévue de la séance et au plus tard 48h avant pour la prise de vue, sauf cas de force majeure.

6.4 En cas de report, la photographe ne pourra pas être tenue responsable de la non-réalisation de la séance ou de certaines particularités de séance (saison, météo, cadre de prise de vue...).

6.5 En cas d'annulation de la séance par le client, l'acompte ne lui sera pas remboursé ; il couvre forfaitairement les frais de préparation de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue, les frais kilométriques ou les charges engagées. La loi prévoit que le solde soit réglé à la photographe, la photographe peut toutefois y renoncer.

Article 7_ Réalisation de la prestation

7.1 Les photographies sont réalisées par Alicia Labroche. La photographe peut être accompagnée, si elle le considère nécessaire d'un assistant.

7.2 La photographe n'est pas soumise à une obligation de résultat. Elle met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande.

7.3 Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique de la photographe. En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 8_ Obligation du client

8.1 Le client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance, tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au-delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

8.2 Le client s'engage à faciliter le travail de la photographe lors de l'exécution de la prestation.

8.3 Il est formellement interdit au client de prendre des photos avec un appareil photo, téléphone mobile ou autre durant la séance. La photographe ne pourra pas être tenue responsable d'une moindre qualité des photos en cas de manque de coopération d'un des participants de la séance.

8.4 Le règlement total de la prestation sera payé soit avant la séance, soit au tout début de celle-ci, avant la prise de photo.

8.5 Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. La photographe ne pourra être gênée durant sa prestation par des photographes amateurs.

8.6 Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne liée aux clients, le client prendra à sa charge le remboursement du matériel à neuf dans son intégralité.

Article 9_ Problème technique

9.1 La photographe s'engage à se munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de ses prestations et à veiller à faire usage de matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement.

9.2 En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque, indépendant du client, pendant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

9.3 En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

9.4 Le client pourra également accepter le report de la séance à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé.

9.5 Malgré toute l'attention portée aux fichiers numériques, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, par manipulation accidentelle, destruction involontaire, carte mémoire défectueuse ou panne informatique, que les sources des photographies soient inexploitables. Dans ce cas, la photographe vous offre la possibilité de refaire la séance afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté. En cas de refus, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement des sommes qu'il a versées, et ce sans aucun dédommagement.

Article 10_ Responsabilité

10.1 Le client est responsable de lui-même et des personnes l'accompagnant à la séance. En cas de détérioration ou de casse du matériel par le(s) client(s) ou ses enfants, celui-ci devra rembourser au prix du neuf. Si l'accident est du fait de la photographe, son assurance civile professionnelle sera déclenchée.

Concernant la borne à selfie, le client est entièrement responsable des dommages causés par lui même mais également par ses invités, convives ou toute autre personne ayant accès à la borne, un état des lieux sera fait à la livraison et au retour de la borne en présence du client.

10.2 Conditions atmosphériques

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, la photographe ne pourra être tenue responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande. Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

10.3 Force majeure ou maladie

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée. Alicia Labroche se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Article 11_ Post-production et conservation des fichiers numériques

11.1 Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera.

11.2 Le traitement appliqué aux photos présente un ajustement de nombreux paramètres tels que la colorimétrie, le contraste, la luminosité, le débouchage des ombres et hautes lumières, la netteté, la clarté, la vibrance, la saturation, le recadrage etc... Toute retouche supplémentaire (ajout d'éléments dans la photo, retouche localisées...) demandée par le client n'est pas inclus dans la prestation de base et sera acceptée ou non par la photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur. Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

11.3 Le client reconnaît être familier avec le travail de la photographe et sollicite ses services en toute connaissance du style artistique de celle-ci. Il reconnaît également que le travail de la photographe est en constante évolution, que la prestation proposée par la photographe est unique et artistique et que les photographies livrées peuvent être différentes des photographies prises par la photographe dans le passé.

11.4 La photographe assure qu'elle utilise tout son potentiel et tout son jugement artistique personnel pour créer des images cohérentes avec sa vision personnelle de l'évènement. Le client accepte que cette vision soit différente de la sienne. En conséquence les photographies ne peuvent pas être soumises à un rejet en fonction des goûts ou des critères esthétiques propres à chacun. La photographe est seule juge de la mise en page des images dans la réalisation d'un livre.

11.5 Aucun fichier brut (raw) ne sera livré au client et ne pourra être exigé. Les fichiers numériques sont livrés au format jpeg haute qualité.

11.6 La conservation des photographies est garantie pendant 6 mois (sauf catastrophe indépendante de sa volonté telle qu'un DDE défilant, inondation, incendie ou autres) ; au-delà, la photographe se réserve le droit de les détruire.

Article 12_ Impression des photos

12.1 Si le client tient à imprimer lui-même ses produits (livres, tirages...) grâce aux fichiers numériques qu'il a acquis, la photographe décline toute responsabilité quant au résultat obtenu dans un laboratoire lambda. Celle-ci ne garantit le résultat que sur les tirages effectués elle-même.

Article 13_ Livraison de la commande

13.1 L'intégralité du paiement sera demandée au client à la commande pour les produits dérivés à partir de la séance (tirages, book, agrandissements, etc...). Les produits sont à venir chercher conformément aux termes de la commande à l'adresse du local, 99 rue d'Anor 59610 Fourmies. (Sauf accord particulier)

13.2 Le délai de livraison est de 6 à 10 semaines en fonction des produits.

13.3 Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés.

13.4 Les dates et délais de mise à disposition ne sont donnés qu'à titre indicatif ; en cas de retard de livraison d'un fournisseur, la photographe ne sera pas tenue pour responsable et aucune compensation quelle qu'elle soit ne pourra lui être demandée.

13.5 L'envoi par La Poste se fera au frais du client et exclusivement en lettre suivi ou colissimo. Les délais de livraison mentionnés ne sont qu'indicatifs et peuvent éventuellement être modifiés. La photographe ne pourra être tenue responsable des conséquences dues à un retard de livraison ou à une perte de colis de la part du transporteur.

13.6 En cas de non-réception d'un colis dans les délais indiqués, une enquête est menée auprès du transporteur et peut prendre plusieurs jours (ex : 21 jours à la Poste). Durant cette période, aucun remboursement ou renvoi ne pourra être effectué.

Article 14_ Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et droits d'auteur). Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. Seul le droit à l'image du client lui est inaliénable. Toute utilisation commerciale par le client est formellement interdite sans un accord écrit de la photographe.

Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, etc.) faite sans l'accord écrit de la photographe constitue un délit de contrefaçon, au sens de l'article L 335-2 du même Code, et est punissable de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300000 € d'amende. Il est notamment interdit et puni par la loi de numériser les tirages en vue de les diffuser sur Internet ou d'en faire des reproductions (y compris dans le cadre privé), de copier et d'utiliser les images présentées sur les différents supports propres à la photographe, de retirer par quelque procédé la signature et/ou logo de la photographe et de modifier les photos (passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses, etc.) sans autorisation préalable de la photographe. Lorsque le client achète les fichiers numériques en haute qualité, il lui est autorisé de reproduire les fichiers et de les enregistrer sur tout support qu'il souhaite dans un seul but de conservation, uniquement pour son usage personnel et privé. Pour toute utilisation publique tels que les réseaux sociaux, le client devra obligatoirement citer le nom de la photographe et mettre soit le lien de sa page Facebook, soit le lien de son site. Dans le cas où le client refuse les droits de publication à la photographe, il lui est également interdit de publier les photos (Facebook ou autres).

Article 15_ Droit à l'image et autorisation de diffusion

Le client conserve son droit inaliénable à l'image en toute circonstance, tout temps et tout lieu. Le Client déclare être majeur, poser librement pour des photographies et autoriser la prise de vues. Les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser les prises de vues de leur(s) enfant(s) mineur(s). Si l'un des représentants légaux s'avérait être mineur, les signatures de ses parents ou de ses représentants légaux est obligatoire, exception faite des personnes mineures émancipées. Dans le cas où un seul parent signe le contrat ou est présent lors de la prise de vue, il atteste que l'autre parent a été averti de la séance et ne s'oppose ni à la prise de vues, ni à l'exploitation des images réalisées si le droit d'exploitation a été accordé par le parent signataire. Sauf avis contraire du client par écrit, la photographe pourra utiliser les images à des fins commerciales dans le cadre de la promotion de son activité (site web, pages professionnelles sur des réseaux sociaux, publicités, expositions, etc.) et ce pour une durée de 30 ans. Dans le cas d'une séance offerte ou à un tarif privilégié par la photographe en vue

d'une diffusion des photographies réalisées, si le client s'oppose finalement à cette diffusion, il devra régler la séance au tarif en vigueur.

Article 16_ Données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

La photographe s'engage à préserver la vie privée de ses clients. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Article 17_ Loi applicable

Toutes les prestations réalisées par la photographe sont soumises à la loi française. Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différent au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels. Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de vente ou des prestations réalisées par la photographe, il sera fait appel au tribunal compétent pour régler le litige.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.

CONDITIONS GÉNÉRALES LOCATION BORNE A SELFIE

Le LOCATAIRE reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de devis ou commande des conditions générales de location énoncées ci-après régissant les relations contractuelles entre lui et la société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia, et déclare expressément les accepter sans réserve. Le LOCATAIRE reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques essentielles des produits loués ainsi que des tarifs de location.

Article 1. Champ d'application :

Les présentes conditions générales de location s'appliquent à toutes réservations effectuées avec la société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia. L'éditeur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de location en vigueur au jour de la commande.

Article 2. Conditions de location :

Le LOCATAIRE doit avoir la capacité juridique pour contracter. La société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia, se réserve la possibilité de soumettre la location à la présentation d'une pièce d'identité. La société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia, se réserve le droit de refuser toute location si le LOCATAIRE ne présente pas des garanties estimées suffisantes.

Un acompte de 100 € est demandé pour la réservation. Sans acompte, la location n'est pas validée et la borne pourra être louée à un autre client.

Article 3. Responsabilité & service dépannage :

La société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia s'engage à fournir une borne à selfie fonctionnelle pour la durée de la location. Le LOCATAIRE comprend que certaines opérations de maintenance/entretien peuvent être nécessaires durant le terme de la location (remplacement de papier photo, coupure électrique, bourrage papier ...), ce qui pourrait résulter en une ou des interruptions mineures dans le service de la borne. En cas d'incident un service dépannage reste activé par téléphone 24h/24 7j/7 pendant la durée de location (contact : 06 05 04 93 94).

Article 4. Assurances :

Le LOCATAIRE n'est couvert par aucune assurance de la société ALICIA PHOTOSHOOT sous la responsabilité de Mme Labroche Alicia. Il est donc recommandé que le locataire assure la borne pendant la durée de location (assurance responsabilité civile ou assurance indépendante). En cas de perte, vol ou dommages causés à la borne photo pendant toute la durée de location et ce, jusqu'à la restitution du matériel, le LOCATAIRE s'engage à verser la somme égale au remplacement de la machine (environ 6500€ TTC).

Article 5. Sinistres & entretiens du matériel :

Le matériel devra être testé en présence des deux parties pour vérifier son bon état de fonctionnement. Cela implique que le LOCATAIRE accepte le parfait état de fonctionnement de celui-ci. Quelles que soient les modalités de transport et/ou d'installation, le LOCATAIRE est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le propriétaire ALICIA PHOTOSHOOT.

Le LOCATAIRE reconnaît expressément être le seul gardien du matériel prêté durant l'intégralité du contrat et, le cas échéant, au-delà, jusqu'à la restitution effective du matériel. Le LOCATAIRE sera donc tenu responsable de tout mauvais emploi. Le matériel restitué sera testé par le propriétaire ALICIA PHOTOSHOOT. Toute défectuosité, irrégularité, ou usure exagérée par rapport à l'utilisation spécifiée, constatées lors de ce contrôle sont à la charge du client. Toute dégradation constatée sur ce matériel doit être signalée au plus vite. Les dégâts causés directement ou indirectement par le preneur, ainsi que les vols et détériorations sont à la charge du LOCATAIRE. Quel que soit le choix de prestation choisie, le retour au studio ou récupération sur place par ALICIA PHOTOSHOOT, la borne ainsi que ses accessoires devront être remis dans le même état de propreté que lors de la récupération. Si l'ensemble des éléments n'est pas rendu propre il y aura une facturation (nettoyage) supplémentaire allant de 20 à 60 euros suivant l'état. Toutes dégradations, rayures ou impacts de peinture sera facturés. Le montant sera défini par ALICIA PHOTOSHOOT suivant l'état de l'appareil rendu. Si un problème venait à survenir en cours d'utilisation, le client reste responsable des risques que le matériel peut faire encourir à de tierces personnes et

se doit d'en avertir la société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia, le plus tôt possible au 06 05 04 93 94. Le LOCATAIRE est responsable des risques liés à la mauvaise utilisation du matériel. Tous les dégâts occasionnés à l'appareil seront sous la responsabilité du LOCATAIRE. Le LOCATAIRE devra rembourser, à ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia, le matériel concerné en fonction de la valeur du matériel acheté en remplacement. (Valeur du matériel loué environ 6500 euros TTC).

Article 6. Utilisation des biens loués :

Le LOCATAIRE est tenu de protéger la borne photo contre toute dégradation. Il s'interdit toute modification, aménagement ou transformation de la borne photo. Tout dysfonctionnement résultant d'une utilisation anormale de la borne photo durant toute la durée de location ne pourra être retenu contre ALICIA PHOTOSHOOT et sera facturé au LOCATAIRE (le prix de chaque composants et/ou accessoires est défini par la société ALICIA PHOTOSHOOT). Le LOCATAIRE est averti que toute sous-location de la borne photo louée est totalement interdite.

Article 7. Paiement & dépôt de garantie :

Le coût de la location, devra être payé par le LOCATAIRE intégralement avant la récupération de la borne.

Le montant du dépôt de garantie (caution) est de 1500€ par chèque bancaire, il est destiné à garantir ALICIA PHOTOSHOOT sous la responsabilité de Mme Labroche Alicia au paiement de l'ensemble des sommes dont le LOCATAIRE serait redevable suite à une ou plusieurs détériorations. Il sera restitué si aucun dommage constaté à la fin de la location.

Toute réparation ne sera effectuée qu'à l'initiative de ALICIA PHOTOSHOOT, le LOCATAIRE s'interdisant d'y remédier par lui-même. L'appréciation des dégâts et l'opportunité de conserver, en conséquence, tout ou partie du dépôt de garantie restera à la seule appréciation de la société ALICIA PHOTOSHOOT. Une vérification sera effectuée au retour du matériel sur place (récupération par ALICIA PHOTOSHOOT).

Article 8. État du matériel :

Un état du matériel et un inventaire des accessoires seront établis à la mise à disposition du matériel au LOCATAIRE et feront l'objet d'un pointage au retour utiliser. Quel que soit le choix de prestation choisie, la récupération se fait sur place par ALICIA PHOTOSHOOT ou une personne de confiance de la représentante, la borne ainsi que ses accessoires devront être remis dans le même état de propreté que lors de la récupération. Si l'ensemble des éléments n'est pas rendu propre il y aura une facturation supplémentaire suivant l'état.

Article 9. Livraison :

La société ALICIA PHOTOSHOOT assure la livraison de la borne sur le lieu de réception. Les frais de livraison et/ou d'installation sont à la charge du LOCATAIRE. A la livraison, un état des lieux sera effectué entre le LOCATAIRE et ALICIA PHOTOSHOOT. La location prend effet à la remise de la borne photo au LOCATAIRE et pour la période stipulée sur le contrat. Les frais de livraison sont à la charge du LOCATAIRE. Ils sont définis au départ du studio de la société ALICIA PHOTOSHOOT (99 rue d'Anor – 59810 FOURMIES). Chaque kilomètre parcouru sera facturé. Le tarif est défini le jour de la réservation. La photographe se réserve le droit de modifier le montant de l'indemnité en fonction de l'inflation et de l'actualité.

Article 10. Mise à disposition :

La location prend effet au jour de la mise à disposition de la borne photo sur place (livraison sur le lieu défini par le LOCATAIRE), pour la période stipulée sur le contrat. Le LOCATAIRE s'engage à ne pas déplacer la borne sans l'accord de la société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia. Le LOCATAIRE s'engage à être présent à la date et l'heure convenue sur le bon de réservation pour la livraison et le retour de la borne, effectué par la société ALICIA PHOTOSHOOT représentée en la personne de Mme Labroche Alicia. Lors de la livraison de la borne photo, la charge des risques est transférée au LOCATAIRE qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. Lors de l'enlèvement, un état des lieux sera dressé entre le LOCATAIRE et société ALICIA PHOTOSHOOT.

Article 11. Retour du matériel & pénalités de retard :

Tout retard de restitution total ou partiel des biens loués entrainera l'application de pénalités de retard correspondant à 289€ par jour de retard ou 20€ pour toute heure de retard commencée lors, de la récupération sur place par la société ALICIA PHOTOSHOOT, le matériel devra être rendu en parfait état de propreté et correctement rangé, dans le cas contraire une majoration suivant l'état sera facturé au locataire.

Article 12. Modification & Annulation de la réservation :

12.1 La modification de la réservation :

Les demandes de modifications doivent être adressées par email à l'adresse : aliciaphotoshoot@gmail.com. Seules les demandes de modification concernant l'ajout ou la suppression d'une option, ou la modification de la période de location pourront être acceptées. Si la modification entraîne l'augmentation des frais de location, la différence sera facturée au LOCATAIRE (client). Si la modification entraîne une diminution des frais de location, le montant sera déduit du précédent devis ou de la précédente facture. Des frais kilométriques supplémentaires pourront être appliqués en cas de changement de lieu de livraison.

12.2 Droit de rétractation :

Le client dispose d'un droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la réservation (au versement de l'acompte). Dans ce cas, ALICIA PHOTOSHOOT restituera le montant de l'acompte de 100 € versé lors de la réservation dans un délai de 14 jours maximum suivant la réception de la demande de rétractation ou pourra établir un avoir à valoir sur une prochaine commande pour une validité d'un an.

12.3 Annulation de la réservation :

En cas de résiliation de la réservation de la part de ALICIA PHOTOSHOOT, la société s'engage à rembourser toute somme déjà versée par le LOCATAIRE, aucune autre compensation ne pourra être réclamé. En cas de résiliation anticipée d'un contrat de réservation de la part du LOCATAIRE (client), l'annulation s'effectue dans les conditions suivantes : Si le LOCATAIRE annule sa réservation passé son délai de rétractation, la société retient la totalité de l'acompte déjà versé.

Article 13. Frais de justice :

Si les services d'avocats sont requis par la société ALICIA PHOTOSHOOT pour faire respecter ses droits relatifs aux conditions générales ou particulières, les honoraires raisonnables d'avocat, d'expert, les coûts de la Cour et autres dépenses liées seront à la charge du LOCATAIRE.

Article 14. Sauvegarde et données :

Le LOCATAIRE accepte qu'en cas de panne technique dû à un problème de sauvegarde, que les photos ne soient pas restituées, il ne pourra en aucun cas demander une indemnisation. Dans le cadre de la nouvelle loi du 25 mai 2018 sur la protection des données personnelles (RGPD) la société ALICIA PHOTOSHOOT protège les fichiers et données des personnes qui se prennent en photo sur les bornes à selfie, et garantit la destruction des fichiers (photos) 2 mois après l'événement.

Dans le cas où le LOCATAIRE souhaite récupérer les fichiers photos, il est tenu responsable en cas de perte de données personnelles après téléchargement sur le lien transmis par la société ALICIA PHOTOSHOOT par email.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.